

Innovation
et Développement



1995 : Création de l'association

2013 : 18 ans plus tard, à l'âge de la majorité, Innovation et Développement réactualise son projet associatif

Projet associatif 2013-2018

Contexte :

- ❖ L'association a suivi depuis sa création 3 fils conducteurs :
 - l'accompagnement personnalisé à l'emploi
 - la promotion de la mobilité des publics en difficulté comme vecteur d'insertion
 - la conception et la mise en œuvre d'activités nouvelles

- ❖ En 2010, l'association rencontre de graves difficultés tant financières que de gouvernance. Une procédure de redressement génère une restructuration de l'équipe salariée et un plan d'apurement de la dette qui impacte l'activité de l'association pour de nombreuses années. Mais la fermeture est évitée. Par ailleurs, la direction est renouvelée ainsi que le conseil d'administration.

- ❖ Après deux années consacrées à asseoir la nouvelle organisation de l'équipe professionnelle, réécrire les statuts (et adopter un règlement de fonctionnement associatif) afin de clarifier la position des différents acteurs, et de stabiliser la situation financière, le conseil d'administration et l'équipe salariée s'engagent dans une relecture commune de leur action, de leurs valeurs afin de se donner des pistes tournées vers le futur au sein d'un nouveau projet associatif pour les 5 ans à venir.

Méthode :

- ❖ L'association bénéficie du soutien du cabinet Altériade dans le cadre d'un diagnostic local d'accompagnement,

- ❖ Il s'agit tout d'abord de réaliser une analyse des environnements interne et externe grâce à une étude documentaire, à la conduite d'entretiens, en externe auprès de partenaires institutionnels et en interne à l'association, auprès de l'équipe salariée, de l'équipe de direction et du conseil d'administration. Puis des temps de travail commun avec des membres du conseil d'administration et de l'équipe salariée sont organisés,

- ❖ Nos objectifs
 - 1- Repréciser nos valeurs. Nous voulons préciser quelles sont les valeurs que nous partageons afin d'avancer ensemble vers le même horizon,
 - 2- Définir les missions qui nous rassemblent,
 - 3- Arrêter des pistes de développement vis-à-vis des personnes bénéficiaires et des partenaires,
 - 4- Réinterroger notre organisation afin de l'adapter aux besoins d'aujourd'hui et la rendre plus efficiente pour tous, bénéficiaires et salariés.

Nos valeurs :

L'équipe salariée et les membres du conseil d'administration ont défini ainsi les valeurs essentielles qui nous animent :

- ❖ **L'Accueil** : les personnes en difficulté vivent souvent des situations de rejet. Leur parole n'est pas prise en compte ou mise en doute, leurs attentes non écoutées. Nous désirons qu'à Innovation et Développement toute personne qui s'adresse à nous reçoive un accueil personnalisé et de qualité. Chaque accompagnement doit prendre en compte les particularités de chacun (origines, culture, parcours, difficultés...),
- ❖ **La Solidarité** : Nous désirons offrir écoute et respect. Notre mission est d'évaluer sans à priori les besoins propres à chaque personne ainsi que l'ensemble des solutions mobilisables pour y répondre,
- ❖ **L'Égalité et la Responsabilité** : Nous ne désirons pas être dans une relation à sens unique dans laquelle celui qui est sensé savoir impose son analyse et son point de vue. Pour cela nous désirons mettre en place des solutions d'accompagnement socioprofessionnel favorisant la participation et le développement de l'autonomie de la personne. Elle est ainsi actrice de son évolution,
- ❖ **La Lutte contre la Discrimination** : Engagés dans l'application du plan de lutte contre les discriminations, nous désirons nous mobiliser avec les personnes accompagnées, dans la pratique quotidienne et par des actions ciblées, pour favoriser le changement des regards et des représentations vis-à-vis des personnes en insertion.

Nos missions :

Au quotidien notre association cherche

- ❖ à **permettre aux personnes** les plus éloignées du marché de l'emploi de **reprendre confiance** dans leurs capacités à trouver leur place dans la société,
- ❖ à les accompagner pour **élaborer avec elles un parcours** permettant d'apporter **une réponse personnalisée à leurs besoins**, tant sociaux que professionnels.
- ❖ à les aider à **dépasser les situations d'échec** et à **développer leurs compétences** dans le but d'ouvrir des possibilités d'insertion professionnelle,
- ❖ à travailler globalement sur **la levée des freins à l'emploi**, et en particulier sur ceux liés aux problématiques de mobilité.

Pour cela, nous nous appuyons sur une équipe pluridisciplinaire de professionnels et nous développons un travail partenarial en interne comme en externe pour promouvoir l'intérêt des **personnes accompagnées en permettant la mise en place de réponses globales et coordonnées**. Nous cherchons à **nous adapter à la diversité des personnes** et de leurs besoins en proposant à chacun un **accompagnement personnalisé**.

Par ailleurs, nous devons chercher de manière constante à **améliorer la qualité des services rendus** à travers une évaluation régulière des dispositifs existants, à **effectuer un travail de veille** pour détecter et analyser l'évolution des besoins, développer de nouveaux outils et alimenter le travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics. Il s'agit de **placer l'intérêt des personnes au centre de notre action** en facilitant aussi souvent que nécessaire leur orientation vers les autres structures compétentes.

Nos axes de développement :

L'association Innovation et Développement bénéficie, d'après l'étude réalisée auprès de nos partenaires, d'une bonne image associée à une réelle capacité d'innovation. Elle possède une forte spécificité à travers son expertise dans le domaine de la mobilité notamment dans la formation au permis de conduire.

Pendant la période de difficulté, la priorité fut de sortir de l'ornière et de la perspective d'un dépôt de bilan. Ce contexte ne favorisait pas la créativité et le développement.

Bien que cette phase complexe ne soit pas définitivement clôturée, il est temps de prendre du recul sur le quotidien de notre action pour définir de nouveaux axes de travail prioritaires pour les années à venir malgré un contexte budgétaire contraint pour l'association comme pour nos partenaires.

1 - Imaginer et formaliser de nouvelles offres

Forte de nombreuses expériences réalisées en 20 ans d'existence, notre association se doit, pour l'ensemble des personnes accompagnées, de continuer à trouver de nouveaux modes d'intervention tant auprès des personnes que des partenaires. Face à une crise sociale majeure, l'emploi reste un moyen d'insertion puissant et la mobilité est un véritable levier d'accès à l'emploi.

C'est pourquoi, en ce qui concerne l'accompagnement à l'emploi, il s'agit d' :

- ❖ Améliorer les réponses aux **besoins spécifiques** des personnes, par exemple : seniors, migrants, ...
- ❖ **Associer les partenaires** d'autres champs (social, santé) afin de décloisonner les dispositifs d'accompagnement
- ❖ **Elargir les possibilités d'orientation** en ouvrant sur les dispositifs de droit commun

Sur le champ de la mobilité, nous œuvrons à :

- ❖ Approfondir le travail sur le diagnostic et la prise en compte des freins psychologiques et psychomoteurs à la mobilité,
- ❖ Initier des actions pour permettre l'appropriation de la cité,
- ❖ Proposer en plus du permis de conduire des apprentissages sur des moyens de déplacement alternatifs à la voiture (voiture sans permis, deux-roues, transport en commun...),
- ❖ Développer une ingénierie de formation et de transfert de compétences sur le thème de la mobilité,
- ❖ Nouer des partenariats avec d'autres acteurs de la mobilité,
- ❖ Identifier de nouveaux périmètres d'intervention au-delà de l'insertion.

2 - Encourager le développement local

Il est urgent de revenir au contact des personnes accompagnées dans leurs lieux d'habitation et de vie pour être plus à l'écoute de leurs attentes mais aussi plus en phase avec leur capacité de proposition et de création.

Il nous faut **retrouver de la proximité** avec les quartiers pour détecter les besoins d'emploi, **favoriser le rapprochement** entre les besoins du territoire et la démarche d'insertion professionnelle. Nous devons par ailleurs, **promouvoir la participation des usagers** dans le développement des projets.

Pour cela, nous devons renforcer les liens avec les associations de quartier et tous les autres acteurs de proximité.

3 - Représenter et influencer

Les associations comme la notre ont pour mission, au delà de leur action opérationnelle, de porter auprès des instances institutionnelles et politiques, et auprès du grand public, la parole de ceux que nous accompagnons. Dans un contexte difficile, nous devons être vigilants à garder notre **rôle de témoin** afin de les sensibiliser aux enjeux du terrain. Il est important de ne pas nous cantonner à un rôle de prestataire. Pour cela, nous devons **mobiliser les ressources nécessaires à l'analyse de l'évolution** des problématiques des publics et aussi **mieux communiquer** sur le résultat qualitatif des actions conduites. **Se fédérer** avec d'autres structures est nécessaire pour peser dans les relations avec les pouvoirs publics.

Conclusion :

Affirmer nos valeurs, rappeler nos missions, préciser nos axes de développement sont des actes forts. Ils nous permettent à de nous rassembler et d'aller ensemble vers un but commun. Pour cela il nous faut aussi améliorer notre fonctionnement interne afin de développer une cohésion forte, une communication et des outils de suivi pertinents pour améliorer la qualité d'accompagnement et les conditions de travail.

Ce projet associatif est aussi un repère pour nos partenaires afin qu'ils perçoivent dans quels domaines ils peuvent nous interpeller, ce que nous sommes capables de faire et pourquoi ils peuvent compter sur nous.